



Déclaration UNSA Education

CTSD – 07/02/2019

Monsieur l'Inspecteur d'Académie
Mesdames, messieurs les membres du CTSD,

Ce CTSD réuni dans sa nouvelle composition fait suite aux élections professionnelles de décembre 2018. Nous souhaitons engager notre mandat par la réaffirmation de quelques principes qui animent l'Unsa-Éducation : le dialogue social, la recherche d'équité pour les territoires, le devoir de transparence, le respect de la laïcité, et la défense de l'école publique.

Aussi, nous le pensons vraiment à l'Unsa-éducation, l'avenir est au syndicalisme. Nous avons vu comment le gouvernement, dépourvu face à un mouvement social protéiforme aux revendications parfois contradictoires et en difficulté pour se structurer, s'est enfin tourné vers les organisations syndicales. Quel paradoxe quand, pendant plusieurs mois, il a fait fi de toutes les critiques sur la qualité du dialogue social dans notre pays, sur l'absence d'espace de négociation et de place donnée aux corps intermédiaires dans leur ensemble. Le président de la République et le gouvernement reçoivent par « effet boomerang » les discours de rejet et d'inutilité des corps intermédiaires. Leur responsabilité est importante dans cette situation qui favorise l'extrémisme.

Abordons maintenant la question à l'ordre du jour de cette instance : la carte scolaire. Tout d'abord, nous dénonçons l'affichage en trompe-l'œil où le Ministère joue un tour de passe-passe. Dans le premier degré, bien que nationalement positive et malgré une baisse démographique, la dotation ne permettra pas à la fois de répondre aux priorités ministérielles et aux besoins identifiés sur le terrain :

- Achever le dédoublement voulu pour les classes de CP et CE1 en éducation prioritaire.
- Préserver et structurer l'offre éducative en milieu rural.
- Améliorer les conditions d'enseignement en maternelle où les classes sont très souvent surchargées au regard des enjeux de réductions des inégalités dès le plus jeune âge.
- Consolider les Rased et les moyens en ASH.
- Avoir des marges pour avancer sur la direction d'école pour laquelle les discussions sont attendues lors de ce premier trimestre 2019.

Aujourd'hui réunis, nous en sommes ici à l'étape de la déclinaison locale qui donnera à voir la concrétisation des arbitrages budgétaires nationaux qui brassent des chiffres pas toujours signifiants et des discours politiques qui expliquent que tout sera mieux l'année prochaine, qu'il s'agisse du premier ou du second degré. En Deux-Sèvres, notre dotation négative, certes à -1, mais négative quand même laisse augurer que « fermeture » résonnera à nos oreilles comme un couperet que nos collègues sur le terrain craignent, même quand ils ont conscience de la situation de leur école. « Fermeture » est un gros mot que nous aimerions pouvoir bannir au maximum surtout quand les situations

annoncées aujourd'hui ne garantissent en rien les situations de septembre. Beaucoup d'écoles proches du seuil de fermeture (-1, -2 voire -3 élèves) devront éveiller votre bienveillance. Nous pouvons lire récemment dans un bulletin municipal de Gâtine, qu'une école qui a fermé une classe en septembre fonctionne depuis le début de l'année avec un effectif au-delà de ce seuil de fermeture. La décision a-t-elle été prononcée trop hâtivement ? L'analyse de la situation a-t-elle été insuffisante ? C'est une situation peut être ponctuelle, mais suffisante pour nous alerter. Cet exemple ne doit-il pas attirer davantage notre attention sur l'ensemble de ces écoles qui flirtent avec les seuils.

Pour l'Unsa-Education, les écoles des communes nouvelles doivent également être approchées avec compréhension et attention. La réorganisation territoriale des communes doit nous amener à être vigilant, et peut-être qu'il est « urgent de ne rien faire » et de laisser vivre politiquement ces nouveaux périmètres, une année, avant que l'Education Nationale agissent à l'intérieur.

Nous avons souvent alerté sur la concurrence des écoles privées. Elle sera d'autant plus vraie que les temps sont durs également pour celles-ci ; nos collègues rapportent même des postures et des agissements agressifs sur le terrain à l'encontre de l'école publique. Ne fragilisons pas davantage les écoles publiques.

Enfin, à l'Unsa-Education, nous revendiquons :

- la prise en compte des enfants de 2ans 1/2 dans les ZRR.
- 24 élèves par classe maximum de la maternelle au lycée.
- 20 élèves par classe dans les territoires dont les populations ont des difficultés.
- 12 élèves en EGPA, et 10 en ULIS.
- 15 élèves dans les classes de TPS et 12 pour les dispositifs UPE2A.
- Nous revendiquons une prise en compte des élèves inscrits en ULIS dans l'effectif global de l'école.

Ces critères pris en compte nous permettraient d'entendre « ouverture » plus souvent que nous aurons à l'entendre ce matin, à notre grand regret. Alors que les effectifs nous montrent des situations sans équivoques en bas de tableau, nous savons que des écoles présenteront des classes surchargées, effectueront des répartitions au casse-tête, épuiseront les collègues et ne permettront pas de recueillir les conditions nécessaires aux bons apprentissages des élèves. Et nous constaterons avec amertume que notre dotation est belle et bien négative dans tous les sens du terme.

